

Repères Rn2d

© Devianart—Fullmetalclo

Photographie 2010 des CDT/ADT (synthèse*)

La « **Photographie** » réalisée par le Réseau National des Destinations Départementales (Rn2d) s'attache à dresser un état des lieux de son réseau d'adhérents, les Comités Départementaux du Tourisme (CDT) ou encore Agences de Développement Touristique (ADT) ** et Agences de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT), leur nouvelle appellation depuis 2010.

Réalisé depuis 1994, cet exercice permet de suivre et d'analyser les évolutions

En 2010, le réseau compte 113 adhérents

notamment en termes de budget et d'effectif.

Cette année la photographie propose également un zoom sur le pôle promotion communication, le pôle développement et le schéma départemental de développement touristique.

L'équipe de Rn2d vous souhaite une bonne lecture !



Assemblée Générale de Rn2D 2011 au Château de Ferrières - Seine et Marne

sommaire

- P 2 **Méthodologie**
- P 3 **Effectifs : un réseau de plus de 2000 salariés**
- P 4 **Budgets : une relative stabilité**
- P 6 **Zoom sur le pôle promotion communication**
- P 7 **Zoom sur le pôle développement**
- P 8 **Zoom sur le schéma départemental de développement touristique**
- P 9 **Les 10 chiffres à retenir pour 2010**

* version complète interne au Réseau

**A noter que les Agences de Réservation Touristique et la commercialisation en général ont fait l'objet d'une autre enquête présentée dans la fiche repères n°5 de septembre 2011

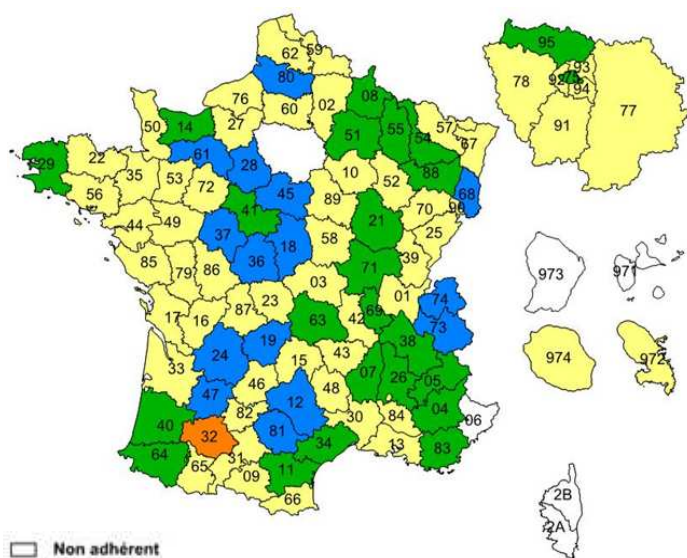
METHODOLOGIE

L'enquête

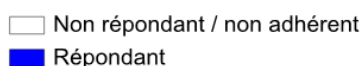
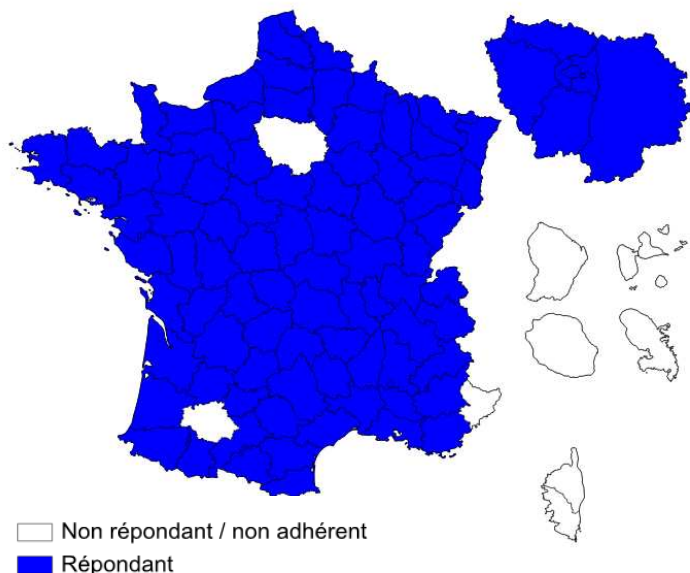
97% des adhérents ont répondu à la photographie 2010, un très bon taux de réponse, qui nous permet de présenter des chiffres quasi exhaustif pour certaines questions.

L'enquête a été réalisée et traitée par Rn2d. Un questionnaire en ligne a été adressé à l'ensemble des adhérents Rn2d type Agences de Développement Touristique (ADT/CDT) et Agences de Développement et de Réservation Touristique (ADRT) en juin 2011. Cette enquête concerne essentiellement l'activité de l'année 2010.

Les adhérents en 2010



Les répondants



Pour simplifier la lecture du document, nous utiliserons les termes suivant tout au long du document :

- ADT lorsque l'on évoque l'ensemble des adhérents (ADT et ADRT) sans distinction
- ADT sans centrales ou ADRT lorsque l'on s'attachera aux différences entre ces deux types de structures

CDT/ADT...

Crées à l'initiative des conseils généraux, les CDT/ADT exercent leurs missions conformément aux dispositions du code du tourisme (L132) et en coopération avec leurs partenaires .

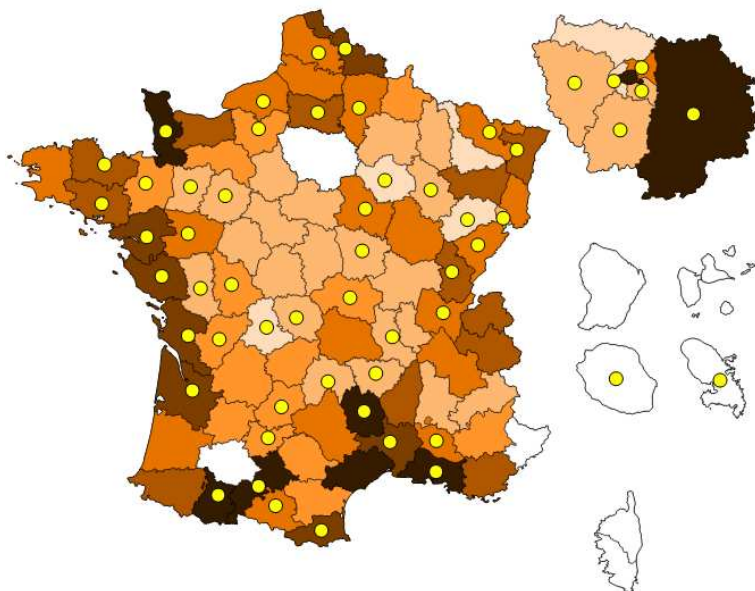
La quasi-totalité des ADT ont la forme d'association loi 1901. Sur 91 ADT répondants à cette question, seules 4 ne sont pas des associations loi 1901 : 2 sont des EPIC, 1 est une SEM, 1 est une Régie autonome intégrée au Conseil Général.

Le vice-président Tourisme est aussi le président de l'ADT dans 48% des cas (sur 82 répondants).

EFFECTIFS : UN RESEAU DE PLUS DE 2000 SALARIES

En 2010, le réseau des ADT représentait plus de 2000 salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) répartis sur tout le territoire, soit en moyenne 20.8 ETP par structure.

Effectifs 2010 en ETP



Effectifs en 2010 en ETP

□ Non répondant / non adhérent

□ < 10 ETP

□ de 10 à 15 ETP

□ de 15 à 20 ETP

□ de 20 à 25 ETP

□ de 25 à 30 ETP

□ de 30 à 35 ETP

□ > 35 ETP

● ADRT

Répartition des effectifs totaux du réseau selon le statut en 2010 (89 répondants)

	TOTAL	Dont part d'hommes	Dont part de femmes
Cadres	25%	42%	58%
<i>Directeurs (trices)</i>		73%	27%
Agents de maîtrise	52%	21%	79%
Employés	23%	19%	81%
TOTAL	100%	26%	74%

Clé de lecture : 25% des salariés du réseau sont cadres et parmi les cadres, 42% sont des hommes, 58% des femmes.

Une progression de la moyenne qui cache des disparités

20,8 ETP en moyenne par ADT, soit + 2% en moyenne par structure (+0,5 ETP) par rapport à 2009, mais des disparités puisque,

- 42% ont un effectif en augmentation (> +2%)
- 32% ont un effectif en baisse (< -2%)
- 22% ont un effectif stable (entre -2% et +2%)

La moyenne est de **19,1 pour les ADT sans centrale** et de **22,4 pour les ADRT.**

A retenir

- **+ de 2000 salariés** en France
- **20.8 ETP en moyenne** par ADT
- Un réseau fortement féminisé
- Stabilité par rapport à 2009

Le réseau est composé à 74% de femmes et 26% d'hommes, mais on constate des différences notables selon le statut.

Cette répartition des effectifs est stable par rapport à 2009.



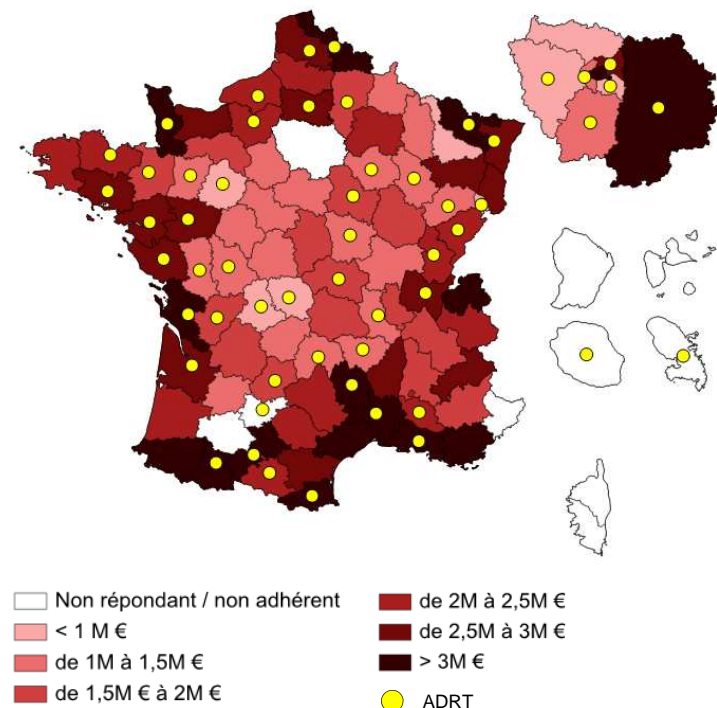
© Rn2d

Assemblée Générale de Rn2d 2010 en Moselle

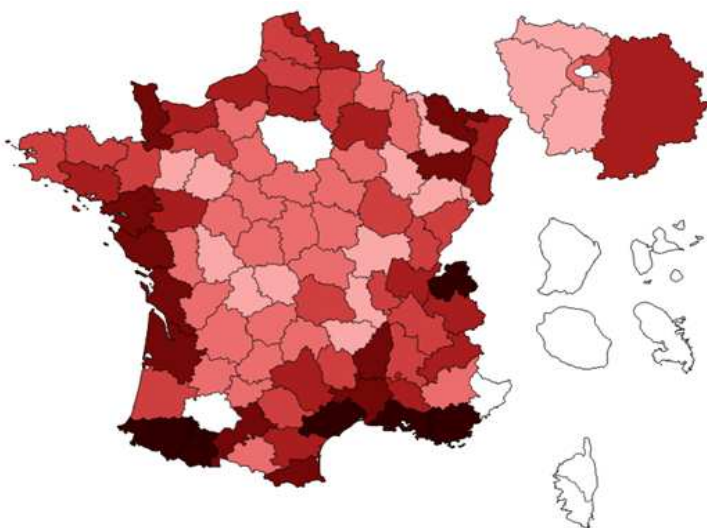
BUDGETS : UNE RELATIVE STABILITE

Le budget moyen d'une ADT est estimé à **2.09M€ pour 2010** et peut donc être qualifié de relativement stable (voir ci-dessous) - (2.08M€ en 2009). **L'ensemble des budgets des ADT cumulés représente 198M€.**

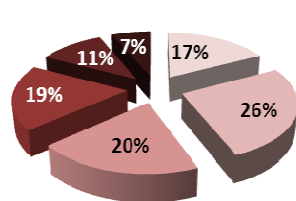
Budget 2010



Subvention du Conseil Général en 2010



Répartition des ADT selon la subvention du CG



Clé de lecture :
17% des ADT perçoivent une subvention de la part du CG inférieure à 1M€.

Une stabilité à nuancer

L'apparente stabilité du budget est à nuancer par plusieurs faits :

- habituellement ce budget moyen est plutôt en augmentation (+ 2% en moyenne d'augmentation annuelle ces dernières années),
- cela cache des disparités entre les territoires,
- la structure des recettes constituant ce budget évolue légèrement

Une légère baisse pour la subvention moyenne du Conseil général

La subvention moyenne du Conseil général qui constitue la principale ressource de l'ADT est de **1,73M€** en 2010.

La subvention moyenne enregistre une baisse de 2% par rapport à l'année précédente.

L'ensemble des subventions cumulées des Conseils Généraux aux ADT représente 164M€.

La part de la subvention du Conseil Général dans le budget de l'ADT s'élève à **82,8%** et recule légèrement (-2 points par rapport à 2009) au profit de l'évolution modérée d'autres postes de recettes comme les autres subventions, les fonds européens, ou le bénéfice de la centrale de réservation lorsqu'il y en a une.

A noter

Le budget moyen d'une ADT sans centrale est de 2,02M€ et le budget d'une ADRT est de 2,15M€

Evolution et prévisions

Budgets 2011 et prévisions 2012

Entre 2010 et 2011,

- 40% des CDT/ADT anticipent une baisse (<-2%),
- 28% une hausse (>2%),
- 26% une stabilité (entre -2% et +2%)
- 6% NC

Les hausses et les baisses seraient du même ordre de grandeur (en moyenne 10%). Le **budget moyen 2011** serait stable.

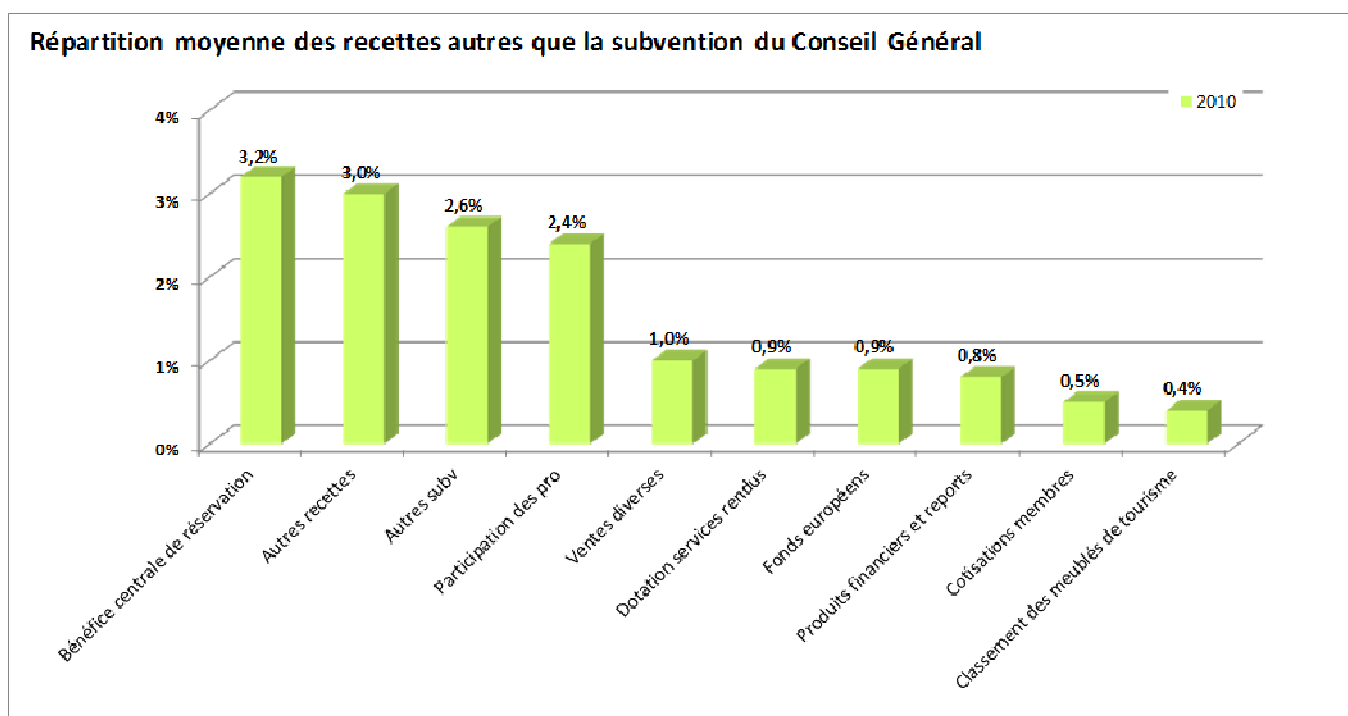
Pour le **budget 2012**, sur les 18 répondants, trois prévoient une baisse, dix une stabilité et cinq une hausse.



Séminaire Bayonne 2011

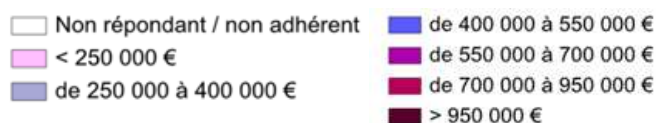
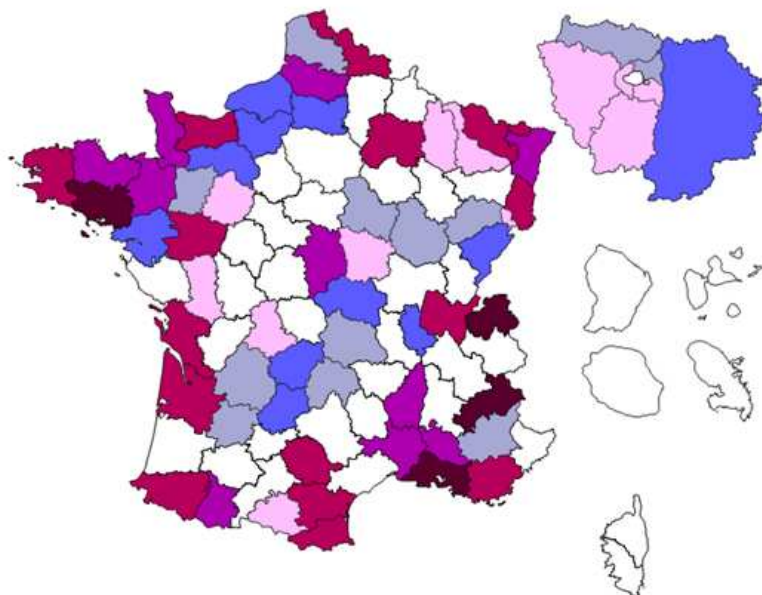
Recettes de l'ADT autres que la subvention du Conseil général

La subvention du Conseil Général constitue la principale ressource des ADT, toutefois, elle n'est pas la seule, comme on peut le constater sur le graphique suivant.



ZOOM SUR LE POLE PROMOTION COMMUNICATION

Budget global opérationnel 2010 promotion information communication (sans masse salariale)



Répartition du budget opérationnel 2010 promotion information communication (sans masse salariale)



Budget moyen / médian

Le budget opérationnel promotion/communication moyen (c'est-à-dire hors masse salariale) est estimé à **590 000 €** (63 répondants).

Le budget médian se situe lui à 505 000 €. En moyenne ce service emploie 8 salariés (en équivalent temps plein).

On peut estimer le budget opérationnel cumulé de l'ensemble des ADT à 55 millions d'euros.

Evolutions notables par rapport à 2008 :

- Internet (+7 points)
- Publicité (+5 points)
- Editions (-3 points)
- Foires et salons grand public (-3 points)

Tendance de fonds

On constate une diminution continue depuis 2003 de la part des dépenses liées aux éditions, au profit des dépenses Internet et publicitaires.



Rencontre Marketing 2010

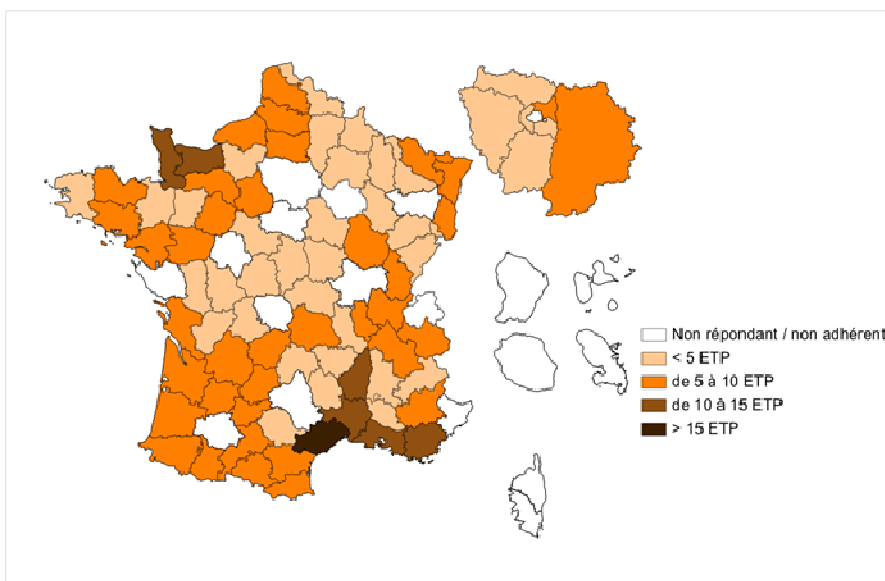
ZOOM SUR LE POLE DEVELOPPEMENT

Le budget opérationnel développement moyen (c'est-à-dire hors masse salariale) est estimé à 130 000 € (60 répondants).

Le budget médian se situe lui à 110 000 €. En moyenne ce service emploie **5 salariés** (en équivalent temps plein).

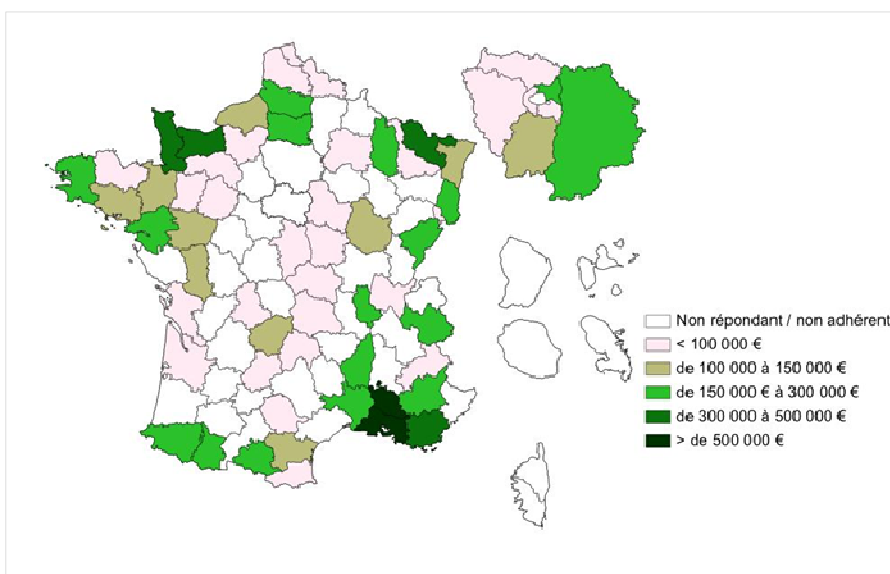
On peut estimer le budget opérationnel développement cumulé de l'ensemble des ADT à **12 millions d'euros**.

Effectif service développement 2010 en ETP



Assemblée Générale Rn2D 2011 - Seine et Marne

Budget global opérationnel 2010 développement (sans masse salariale)



Rencontre Observation 2011

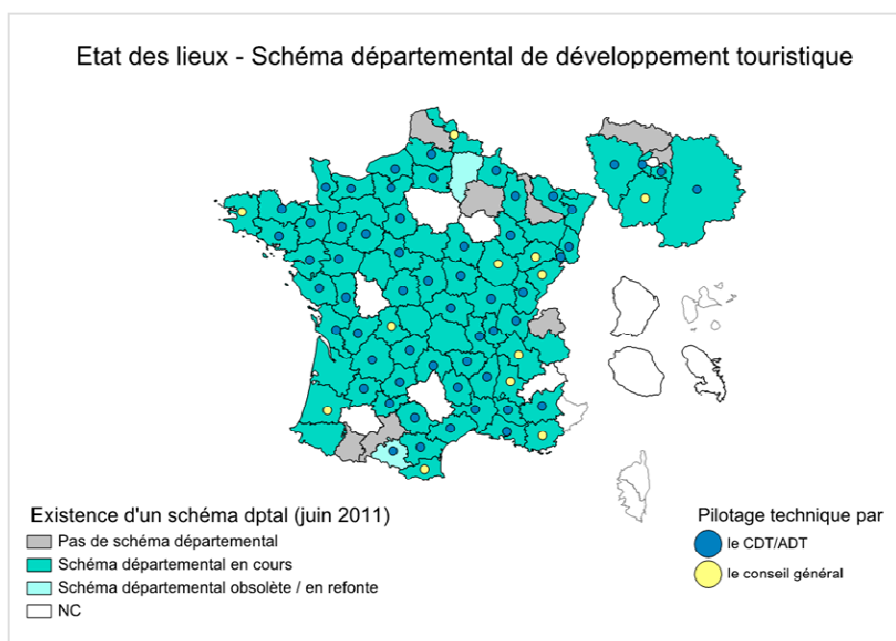
ZOOM SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La loi du 23 décembre 1992 sur la répartition des compétences dans le domaine touristique précise que « Dans chaque département, le Conseil Général établit en tant que de besoin, un Schéma d'Aménagement Touristique Départemental ».

Le Schéma est **l'outil structurant du Conseil Général** en matière de politique touristique et a pour objet de formaliser la stratégie de développement touristique du département.

Dans la majorité des cas, l'élaboration du schéma est confiée au CDT/ADT. Parmi les répondants, le plus ancien schéma a été voté en 1974 et le plus récent en 2009. La médiane se situe à 1999. Toutefois la plupart ont déjà travaillé sur plusieurs schémas.

Etat des lieux



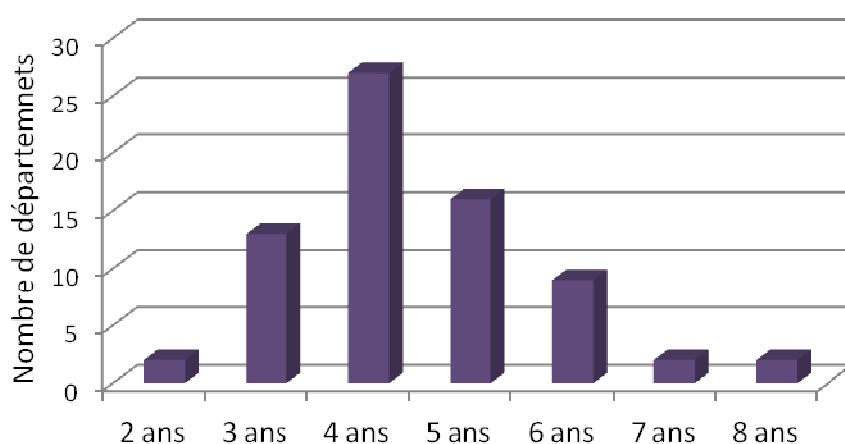
Point sur les schémas existants et leur pilotage

D'après les réponses, (complétées par quelques recherches Rn2d), seuls 8 départements ne sont actuellement pas dotés de schéma

(5 départements n'ont pas répondu).

Dans 76% des cas (sur 75 répondants), c'est l'ADT qui est le pilote technique du schéma. Lorsque ce n'est pas l'ADT, les 2/3 ont précisé que c'était le Conseil Général (et 1/3 n'a pas précisé).

Durée du schéma



A noter

La durée moyenne du schéma est de 4/5 ans.

LES 10 CHIFFRES A RETENIR POUR 2010

20.8 salariés en moyenne (en ETP) par ADT

2000 salariés dans le réseau

74% de femmes

2.09 millions d'euros de budget par ADT en moyenne

1.73 millions d'euros de subventions du conseil général par ADT en moyenne

164 millions d'euros de subventions cumulées des Conseils Généraux aux ADT

590 000 € de budget opérationnel promotion information communication moyen par ADT

130 000 € de budget opérationnel développement aménagement moyen par ADT

81 départements actuellement dotés d'un schéma départemental de développement touristique

76% des schémas de développement touristiques pilotés par les ADT



Rencontre Tourisme et Handicap 2011



Journée « classement des meublés » 2011



Réseau National
des Destinations
Départementales

Réseau National des Destinations Départementales

74 / 76 rue de Bercy, 75012 Paris

Tel : 01.44.11.10.20 - Fax : 01.45.55.96.66

Email : info@Rn2d.net - Extranet : www.Rn2d.org

www.Rn2d.net—www.destination-france.net—www.destination-groupes.net